



Paris, le 16 avril 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYNERGIE-OFFICIERS s'étonne de la publication d'un rapport sénatorial sur la Gendarmerie qui pointe du doigt un prétendu décrochage de la rémunération des gendarmes par rapport aux policiers.

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle qu'un groupe de travail mixte s'est réuni à la suite des déclarations du Président de la République qui s'est engagé le 29 novembre 2007 « pour une parité globale de traitement et de perspective de carrière » dans le cadre du rattachement de la Gendarmerie au Ministère de l'Intérieur. Ses conclusions viennent d'être rendues au Ministre de l'Intérieur.

SYNERGIE-OFFICIERS, qui doit bientôt être associé à ce dossier, réclame depuis des années une mise à plat des traitements (indiciaire, indemnitaire, primes), déroulement de carrières et avantages en nature (transport, logement, santé) pour mettre fin aux préjugés en la matière.

SYNERGIE-OFFICIERS voit dans cette démarche une formidable opportunité de faire progresser le pouvoir d'achat et le déroulement de carrière des Officiers de la Police Nationale en alignant ceux-ci à parité avec leurs homologues de la Gendarmerie actuellement en situation beaucoup plus favorable !

Le Bureau National